



ASCE 17
couleur passion

RAPPORT MORAL 2023

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis.

Au nom du comité directeur, je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire.

Nous allons passer une belle et intéressante journée ensemble aujourd'hui. Nous avons essayé de mettre les composants pour que ce moment formel, devienne un moment dynamique, d'enrichissement, d'échanges et de convivialité.

Dynamique - à l'image du rapport d'activité qui va vous être présenté.

Enrichissant – cette journée à vos côtés, permet d'enrichir nos réflexions de fond sur l'organisation et les orientations à prendre pour l'association.

Les échanges – une assemblée générale est un moment privilégié où chacun des adhérents peut s'exprimer en toute liberté et en toute confiance.

La convivialité – à l'issue de cette assemblée générale, nous nous retrouverons, une nouvelle fois, pour déjeuner tous ensemble.

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence ici, qui montre votre attachement et toute l'attention que vous manifestez à votre association et de l'intérêt que vous portez à nos activités et à son développement.

Une Assemblée Générale avec une date inhabituelle, tardive dans le calendrier due à l'organisation, par l'ASCE 17, du congrès de la FNASCE. Une manifestation qui s'est déroulée du 28 au 31 mai dernier à Ronce-les-Bains et c'est avec un très grand plaisir et un grand honneur que nous avons accueilli 250 personnes de la France entière. Un congrès studieux avec d'excellents travaux, productifs, riches en échanges et conviviaux.

J'en profite pour remercier toutes les forces vives de l'ASCE 17 qui se sont mobilisées pendant plus d'une année pour la préparation de ce congrès. Des remerciements au comité directeur fédéral de nous avoir accordé sa confiance ainsi qu'un grand merci reconnaissant à notre direction pour son soutien.

O
o o

Du point de vue financier, notre association est en très bonne santé, vous pourrez le constater lors de la présentation des comptes par l'expert comptable.

S'agissant des effectifs, nos adhérents, en 2021 la crise sanitaire et toutes ses conséquences ont bouleversé nos fonctionnements. J'exprimais alors une baisse de 80 adhérents, soit un effectif de 650, maintenu globalement dans cette proportion en 2022 et 2023.

Nous avons toutes et tous connu en cette fin d'année 2023 des difficultés à renouveler notre adhésion avec la nouvelle application de dématérialisation des adhésions et nouvel outil de demandes de séjours en unités d'accueil (OLGUA) Outil de Gestion des UA et Adhérents.

Ce nouvel outil a été créé d'une part, parce que les logiciels en place Oscar et Angela sont devenus obsolètes et d'autre part, suite à une demande du Ministère notamment sur la tarification des prestations calculée sur le quotient familial.

Dorénavant, la donnée relative au revenu fiscal de référence est nécessaire pour bénéficier de la tarification différenciée des UA. Sans réponse, le tarif maximal est appliqué.

Un nouveau logiciel, moderne, ergonomique, intuitif pour les utilisateurs des ASCE. Également, une avancée novatrice, permettant la possibilité pour chaque adhérent, de remplir son formulaire d'adhésion en ligne.

La mise en production d'OLGUA est intervenue le 4 décembre 2023, très tardivement, avec toutes les difficultés rencontrées par les utilisateurs pour procéder au renouvellement de leur adhésion. Malgré nos diverses interventions auprès de nos adhérents pour les informer de la marche à suivre par divers moyens de communication : le flash info, par téléphone, par la mise à disposition de tutoriels, par la mise en place de réunions d'information à la DDTM, par l'intervention des correspondants des services ; la résultante est sans appel et se traduit ce jour, par une perte constatée de 169 adhérents dont 103 retraités.

Depuis, de nombreuses personnes ont participé au développement de l'outil, effectué des tests et apporté leurs observations constructives pour améliorer les fonctionnalités et répondre aux besoins des utilisateurs, d'ailleurs, l'ASCE 17 a été force de proposition dans ce domaine. Bien évidemment, dans le cadre de la campagne d'adhésion 2025, nous allons dès le mois d'octobre prochain engager une démarche d'information pour vous accompagner dans cette procédure de renouvellement.

O
o o

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! J'ai l'habitude lorsque j'aborde ce sujet, je le rappelle, je le souligne souvent avec insistance, que le comité directeur fonctionne avec un nombre très réduit d'élus. Et bien cette année, il m'est agréable de constater, hormis les cinq candidats sortants et qui souhaitent renouveler leur mandat, que nous disposons de deux nouvelles candidatures à nous rejoindre au comité directeur. Aussi, je vous saurai gré du bel accueil que vous leur réserverez, ainsi qu'à l'ensemble des candidats. Pour ma part, je les remercie, on ne peut que s'en féliciter.

Gardons tout de même à l'esprit que quatre postes restent à pourvoir. Nous avons besoin de vous !

O
o o

Concernant les conventions de mise à disposition des unités d'accueil qui nous lient avec les services, nous bénéficions d'une autorisation jusqu'au 31 décembre 2026.

L'intégration, par avenant dans la convention de mise à disposition de la DDTM, des deux biens sur le domaine public maritime, les unités d'accueil de Saint-Denis-d'Oléron et des Portes-en-Ré devraient aboutir d'ici l'automne. Une relance a été réalisée récemment par le directeur de la DDTM auprès du SGCD.

Pour terminer dans ce domaine, la mise à jour de la convention de fonctionnement avec la DDTM, par la prise en compte des éléments de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023 – 2026, document signé entre le ministère et notre fédération, est en cours. Nous avons convenu avec Monsieur le directeur de reconduire dans son intégralité les termes de la convention en vigueur.

O
o o

Voici quelques perspectives de projets et d'orientation pour cette année 2024

Un projet de la FNASCE qui devrait aboutir aussi à l'automne. Il s'agit de la mise en place d'une plateforme nationale de billetterie « Hypérion », permettant ainsi aux ASCE de réduire leurs coûts de fonctionnement.

Le but est d'harmoniser une offre diversifiée au bénéfice des adhérents des ASCE et leurs ayants droit, avec un accès à une billetterie à des tarifs CE à minima.

Deux nouvelles activités vous seront proposées dans le courant de l'année, du tennis de table sur le site de Mangin et une initiation à la voile dans la baie de La Rochelle.

Comme je vous le disais, du point de vue financier, notre association se porte bien. Cette sérénité pécuniaire, cette capacité à investir, nous permet d'envisager de préparer les futurs lendemains de notre association.

C'est en poursuivant notre action que nous construisons l'avenir.

- Pour ce faire, je vous en ai déjà parlé à cette tribune, nous souhaiterions élargir notre offre d'unités d'accueil, par la recherche et l'achat d'une nouvelle UA. Cette acquisition viendrait compléter nos 22 logements en gestion, dont 2 en biens propres, que sont Rivedoux-Plage.

- Un autre projet qui nous occupe, il s'agit du ponton de pêche au carrelet sur l'Île Madame et ses signes de défaillances structurelles apparues, mettant en cause la sécurité des quelque 60 adhérents, accompagnés de leur famille, qui pratiquent ce loisir chaque saison.

Au regard du coût des travaux à engager, une proposition d'entreprise nous a été faite à hauteur de 46 000 € TTC qui correspond à l'amenée et au repli du matériel ainsi qu'à la main d'œuvre, sans compter la fourniture des matériaux. Le comité directeur a décidé, vous vous en doutez sans gaité de cœur, de se séparer de ce bien.

Une première démarche de publication de mise en vacance a été réalisée en novembre 2023 auprès de la commission d'attribution des emplacements de ponton carrelet, sans succès.

Courant du 1^{er} trimestre 2024, un deuxième dossier a été déposé auprès de la DDTM et la commission se réunit la semaine prochaine pour délibérer.

Je vous informe qu'un acquéreur s'est manifesté et le compromis de vente a été signé à hauteur de 15000 €. Nous sommes donc dans l'attente de la concrétisation de la vente.

Pour faire suite à ce que je viens d'évoquer, je vous proposerai dans le courant de la matinée un vote de résolution dans le cadre d'un projet associatif afin d'engager les démarches d'investigation pour la recherche d'une nouvelle UA et d'un ponton de pêche au carrelet.

Si besoin, je reviendrais vers vous afin de vous exposer le résultat de nos enquêtes et solliciter votre mandat.

Pour poursuivre,

- Un point important : reconquérir, fidéliser nos adhérents, en réaffirmant notre volonté de proposer des temps associatifs à tous nos adhérents et favoriser leur engagement au sein de l'association, en proposant des activités, qu'elles soient sportives, culturelles, d'entraide ou de loisirs.

- Confirmer les aides pour les plus démunis et leur famille, je pense aux avances remboursables, aux aides financières pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle d'un enfant, aux aides pour les séjours en UA et séjours familiaux gratuits.

- Poursuivre notre partenariat avec le CLAS pour l'organisation de l'arbre de Noël, un moment magique autour d'animations ludiques et festives.

O

Avant de conclure le présent rapport moral, je terminerai en adressant mes remerciements :

- aux membres du comité directeur pour leur implication, leur responsabilité et leur disponibilité ainsi que de leurs idées et leur travail tout au long de l'année, dans des conditions pas toujours faciles.

Ce rapport moral ne saurait exister, sans vous toutes et tous et toutes les actions que vous réalisez au quotidien.

- à nos employés pour leur investissement quotidien

- à notre direction de nous accorder sa confiance et nous reconnaître comme un pilier de l'action sociale, pleinement reconnu en terme de lien, de soutien, d'accompagnement, de solidarité et de cohésion

- à nos bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme

- à nos partenaires pour leur accompagnement.

Le bon fonctionnement, le développement et la pérennité de notre association sont l'affaire de tous. Chacun peut à sa manière y participer en donnant un peu de son temps.

Vous seuls pouvez assurer l'avenir de l'ASCE 17.

Merci de votre attention.

Le Président
Jacky MOUSSET